

L'enquête Emploi du temps de 1998-1999 permet d'évaluer le temps directement consacré par les parents aux enfants ainsi que celui dévolu aux activités professionnelles et domestiques. Le temps parental est d'autant plus important que les enfants sont jeunes, alors que le temps domestique apparaît surtout lié à la taille de la famille. Les choses changent lentement : s'occuper des enfants reste une prérogative féminine, plus encore, semble-t-il, que les activités domestiques. Les hommes passent ainsi deux fois moins de temps que les femmes aux activités domestiques, mais trois fois moins à s'occuper exclusivement de leurs enfants.

En y adjoignant le temps professionnel, le total du temps contraint est, en moyenne, à peu près égal pour les deux conjoints.

Mais, comme attendu, ces activités allongent la journée des femmes qui travaillent. Les femmes inactives ont, quant à elles, des rythmes d'activité qui dépendent de ceux de leur conjoint et de leurs enfants. Reportées sur les jours sans activité professionnelle, les activités parentales et domestiques prennent aussi plus de temps aux femmes qu'aux hommes même lorsqu'ils ne travaillent pas. La différence entre jours de repos et jours d'activité professionnelle est ainsi moins nette pour elles que pour les hommes.

Même actives, les femmes sont, en outre, plus souvent et plus longtemps disponibles que les hommes pour s'adapter au rythme des enfants, en particulier le matin, le soir et le mercredi.

Élisabeth ALGAVA
Ministère de l'Emploi et de la solidarité
DREES

Quel temps pour les activités parentales ?

L'attention portée à la question de la « parentalité »¹ et aux différences de pratiques éducatives entre les familles a déjà guidé plusieurs tentatives pour mesurer le temps consacré aux enfants dans l'ensemble des activités journalières².

S'inscrivant dans cette approche par l'analyse de la durée et des moments du temps parental, l'étude présentée ici rend aussi compte des difficultés liées à la mesure de ce temps et à son interprétation. En effet, la délimitation, dans l'ensemble des activités réalisées par un individu, de celles précisément dédiées aux enfants n'est pas évidente : au-delà des activités qui leur

1. Voir à ce propos Julien DAMON, note « Parentalité » pp. 24-26 et note « Les enfants américains passent plus de temps avec leurs parents », pp. 23-34 pour un exemple de mesure du temps parental aux États-Unis in « Trente ouvrages autour des problématiques familiales et sociales », CNAF, Dossier d'étude n° 25, octobre 2001.

2. Voir notamment, BARRERE-MAURISSON M.-A., RIVIER S. et MARCHAND O. (mai 2000).



sont directement consacrées, d'autres activités domestiques peuvent être alourdis du fait de la présence d'enfants (encadré 1). Temps parental « direct » et temps domestique seront donc ici alternativement analysés ainsi

E•1

L'enquête *Emploi du temps* 1998-1999 et la mesure du temps parental

L'enquête

L'enquête *Emploi du temps* a été réalisée par l'INSEE auprès de 8 000 ménages. Elle comprend d'une part un questionnaire sur le ménage, d'autre part, pour chaque membre de plus de 15 ans du ménage, un questionnaire individuel, une grille décrivant les horaires professionnels sur une semaine et un carnet sur lequel ils doivent consigner l'ensemble de leurs activités sur une journée par tranches de dix minutes. Ce carnet doit être rempli le même jour par tous les individus de 15 ans et plus du ménage. Il comprend une information en clair sur la nature de l'activité principale et éventuellement une mention d'une activité secondaire, ainsi que des items sur le lieu de l'activité et en présence de qui elle est réalisée. L'enquête a été réalisée sur une année pour éviter les biais de saisonnalité et de telle sorte que tous les jours de la semaine soient identiquement représentés.

Le champ

La présente étude porte sur la place des activités consacrées aux enfants dans l'emploi du temps des parents. Le champ d'analyse (schéma, zones grisées) est restreint aux parents d'enfants de moins de 15 ans.

Cette limite d'âge a été retenue parce que les enfants de 15 ans et plus sont eux-mêmes interrogés sur leur emploi du temps. Seuls les pères et mères vivant en couple (ce qui représente environ 5 millions et demi de couples en 1999), ainsi que les mères élevant seules leurs enfants (qui étaient environ 700 000 à cette date), seront pris en compte dans l'analyse. L'étude des pères isolés est rendue impossible par la faiblesse de l'échantillon. Dans le cas des couples, on dispose de l'emploi du temps de l'ensemble des membres du ménage et notamment des deux membres du couple pour la même journée. Dans le cas des ménages complexes, seuls les parents des enfants ont été retenus, même s'ils ne constituaient pas le couple ou la personne de référence.

Les activités et le repérage du temps parental

L'INSEE a procédé à une classification automatisée des activités selon différentes nomenclatures à 199 ou 45 postes et quatre grandes rubriques à partir des intitulés en clair. Cette classification en quatre rubriques (temps domestique, professionnel, physiologique et libre) a été quelque peu aménagée ici dans le sens où les activités qui sont directement consacrées aux enfants ont été séparées. Elles sont distinguées au sein des activités domestiques avec, de surcroît, le temps de transport lié aux enfants. Les activités secondaires, c'est-à-dire les activités réalisées en même temps qu'une autre décrite comme la principale, n'ont pas été prises en compte dans l'analyse. Cette mesure du temps parental souffre néanmoins de nombreuses imprécisions : elle est reconstruite à partir des indications spontanées des adultes. Ainsi, « Je prépare le repas » est codé en tâche domestique même si cette activité est au moins partiellement destinée aux enfants mais « Je prépare le repas de Thomas » en temps parental. De même « Je prends le repas » n'est pas comptabilisé dans le temps

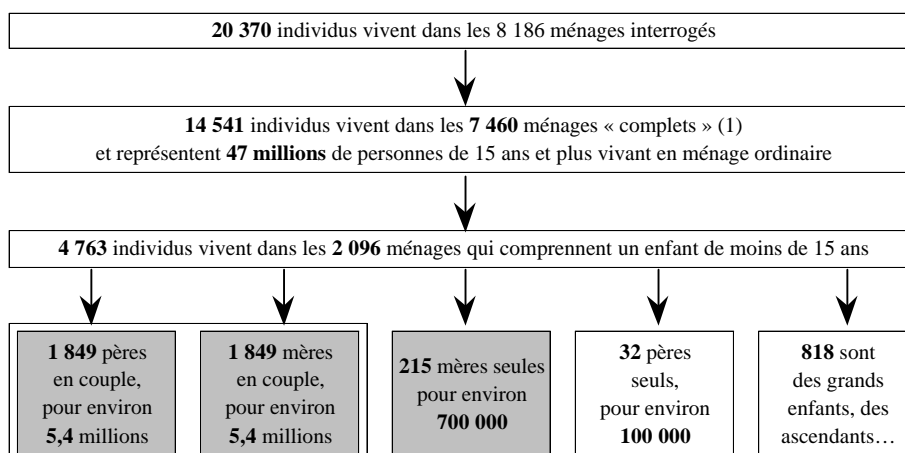
passé avec les enfants. Les activités en commun sont, en outre, globalement mal repérées (pratiques sportives, sorties en famille, discussions) comme temps parental alors que le mieux repéré semble être les activités domestiques liées aux petits enfants (habiller, nourrir, changer, promener au parc, lire des histoires...). Cela explique le poids des très jeunes enfants dans le temps parental car ils exigent des tâches très spécifiques.

Cette mesure du temps parental présente par ailleurs un certain nombre de limites techniques : en premier lieu, les parents qui ne vivent pas avec leurs enfants de façon habituelle ne peuvent être pris en compte alors qu'ils sont susceptibles de leur consacrer du temps. La question est particulièrement importante pour les familles monoparentales puisque le parent isolé n'est pas toujours le seul à prendre en charge l'enfant. D'autre part, il n'est pas possible de savoir auquel des enfants du ménage l'activité est précisément consacrée. Pour connaître le temps consacré à chaque enfant, la solution la plus naturelle serait de mesurer l'emploi du temps des enfants mais cette question n'est pas abordée par l'enquête *Emploi du temps*.

Quelle interprétation des différences de durée ?

Le remplissage du carnet s'apparente à un exercice de rédaction puisque l'on demande aux personnes de raconter leur journée selon un cadre prédéfini. Cet exercice engage non seulement les compétences rédactionnelles, mais aussi le rapport plus général à l'écriture et la perception des événements. Ainsi, les différences de durées mesurées peuvent refléter des écarts de pratique mais aussi des manières différentes de rédiger. Cette hypothèse est confortée par le fait que le nombre d'activités décrites sur une journée mais aussi de caractères utilisés pour décrire chaque activité ne sont pas indépendants des caractéristiques de l'individu : ils augmentent si l'individu est une femme, surtout inactive, mais aussi avec le niveau de diplôme. Ces différences reflètent les facteurs qui interviennent dans la manière de retranscrire la journée : avoir ou non du temps pour remplir le carnet, des facilités de rédaction. Cela invite à une certaine prudence quand on interprète les différences, notamment en termes de catégories socioprofessionnelles ou de niveau de diplôme.

les parents d'enfants de moins de 15 ans dans l'enquête *Emploi du temps*



1. Un ménage « complet » est un ménage pour lequel toutes les informations ont pu être recueillies : le questionnaire ménage et tous les carnets individuels.

que le temps contraint total, compris comme la somme des temps professionnel, domestique et parental.

Tout particulièrement, c'est l'emploi du temps des 11,5 millions de parents qui vivent avec des enfants de moins de 15 ans qui est étudié ici, à partir de l'enquête réalisée par l'INSEE en 1998-1999 sur ce thème. 10,4 millions de ces parents vivent en couple. L'âge médian des mères en est de 36 ans, celui des pères de 38 ans. Ils ont en moyenne 2,2 enfants et, dans un tiers des cas, un des enfants au moins est âgé de moins de 3 ans. Les 700 000 mères isolées ont un âge médian un peu plus élevé que les mères en couple et seulement 13 % ont un enfant de moins de 3 ans. Pour les quelques 100 000 pères isolés, les données quantitatives de l'enquête sont trop fragiles pour être exploitées.

Au sein des couples, 90 % des pères sont actifs occupés, et ils sont très rarement à temps partiel³. 8 % sont chômeurs et 2 % inactifs. La situation des mères est très différente, puisque seules 41 % sont occupées à temps plein, 24 % travaillent à temps partiel, soit seulement les deux tiers d'entre elles en emploi ; 9 % sont au chômage et 26 % inactives. Les mères isolées ont des comportements d'activité relativement semblables aux mères en couple mais elles sont beaucoup plus souvent au chômage que ces dernières. Dans les deux cas, la présence d'un enfant de moins de 3 ans dans le ménage conduit à des taux d'activité moins élevés.

Globalement le constat est celui très classique d'une réduction de la

présence des mères sur le marché du travail, en particulier lorsqu'elles ont des enfants jeunes ou nombreux. Par contre, les hommes sont très majoritairement actifs quelle que soit leur situation familiale.

**Plus encore
que les activités domestiques,
s'occuper des enfants
reste une prérogative féminine**

L'enquête *Emploi du temps* permet d'isoler parmi l'ensemble des activités des parents celles qui sont directement consacrées aux enfants.

Le temps parental, tel qu'il est mesuré dans cette étude, est globalement caractérisé par deux aspects : très directement lié à la présence de jeunes enfants, il est surtout le fait des femmes (tableau 1). Ainsi, pour celles-ci, avoir des enfants signifie leur consacrer spécifiquement du temps presque tous les jours puisque, pour la journée où elles ont été enquêtées, seulement un quart des mères ne déclarent aucune activité directement liée aux enfants et moins de 5 % de celles qui ont un enfant de moins de 3 ans. Ceci est beaucoup moins systématique pour les hommes : seulement 44 % ont eu, le jour de l'enquête, une activité classée en temps parental. En termes de durée, les mères en couple consacrent 2h00 par

jour à ces activités lorsqu'elles sont « concernées » et 3h00 lorsqu'elles ont un enfant de moins de 3 ans. Leurs conjoints y consacrent un temps beaucoup moins important : 1h10 en moyenne, et seulement 10 minutes de plus si le plus jeune enfant a moins de trois ans.

La comparaison avec le partage du temps domestique laisse apparaître que les activités parentales sont, plus encore que les activités domestiques, l'apanage des femmes. En effet, les mères d'enfants de moins de 15 ans consacrent 1h35 en moyenne au temps parental et les pères 31 minutes soit trois fois moins. Pour les autres activités domestiques, les mères en couple effectuent en moyenne 4h13 et les pères en couple 2h05 soit environ la moitié⁴.

Sur ce point précis, l'enquête effectuée en 1998 par un laboratoire de recherche, le Matisse, aboutit à des résultats différents : le temps parental y apparaît mieux partagé que le temps domestique (encadré 2). Cette enquête donnait en effet une définition beaucoup plus large du temps parental, autour de ce qu'on pourrait appeler les activités partagées ou même plus largement la co-présence. Cela conduit à souligner l'importance de la définition retenue. Le « temps parental » mesuré dans l'enquête *Emploi du temps* n'est qu'une des mesures

T.01 temps parental moyen quotidien selon la présence d'enfants

		Temps moyen	Proportion de personnes « concernées »	Temps moyen des personnes « concernées »
Ensemble des parents d'enfants de moins de 15 ans	Pères en couple	31 min	44 %	1h10 min
	Mères en couple	1h35 min	77 %	2h03 min
	Mères seules	1h16 min	74 %	1h42 min
Avec enfant de moins de 3 ans	Pères en couple	52 min	63 %	1h23 min
	Mères en couple	2h49 min	97 %	2h54 min
	Mères seules	2h51 min	95 %	3h01 min

Lecture : une personne est ici dite « concernée » si, dans l'ensemble de ses activités journalières, au moins une constitue du temps parental. En moyenne, un père d'enfant(s) de moins de 15 ans consacre 31 minutes par jour au temps parental. Mais sur une journée, seulement 44 % ont une activité que l'on a classée dans la catégorie du « temps parental direct ». Pour ces 44 % là, le temps parental représente 1h10 environ par jour.

Source : INSEE, enquête *Emploi du temps*, 1998-1999.

3. Ces chiffres, issus de l'enquête *Emploi du temps*, sont cohérents avec ceux fournis par l'enquête *Emploi* de mars 1998.

4. Le temps domestique est défini ici assez largement puisqu'il comprend aussi bien la vaisselle que les courses, le jardinage et le bricolage. Il ne comprend par contre pas les soins aux enfants.

Comparaison entre l'enquête du Matisse et l'enquête *Emploi du temps* : deux protocoles expérimentaux différents sur un même sujet

Des différences méthodologiques...

L'enquête du Matisse portait sur un nombre plus restreint de questionnaires, soumis à une seule personne de 20 à 59 ans par ménage. L'approche des activités y est totalement différente de celle de l'enquête « *Emploi du temps* » :

- les activités sont prédéfinies ;
- le questionnaire fait référence à une journée ou une semaine type ;
- la durée de comptabilisation est laissée au libre choix des individus : soit sur la journée, soit sur la semaine.

Par rapport au carnet, la méthodologie adoptée est donc radicalement différente, ce qui n'est pas sans conséquence quant à l'interprétation des résultats. Les individus dans l'enquête Tilburg-Matisse ont tendance à surestimer un certain nombre d'activités comme le temps professionnel et les tâches domestiques. Par ailleurs, la somme des activités sur une semaine ne correspond pas au nombre d'heures que comporte effectivement une semaine : 168 heures. Les femmes surestiment la durée globale alors que les hommes ont tendance à la sous-estimer ce qui selon les auteurs du rapport « *Partage des temps et des tâches dans les ménages* » correspond à des différences de perception du temps : « *La présence d'enfant conduit donc à une perception plus intense du temps liée à la multiplicité des tâches et à l'implication mentale qu'elle suppose.* » La conception du temps parental sous-jacente au questionnaire est, de plus, très différente de celle que l'on peut tirer de l'enquête *Emploi du temps*, notamment par l'élargissement aux loisirs partagés comme « *regarder la télévision ensemble* » et l'insistance sur le temps consacré aux enfants adolescents.

... qui conduisent à des écarts sensibles dans les résultats

Il en résulte une évaluation tout à fait différente du temps domestique et du temps parental (tableau). Si ces écarts s'expliquent assez facilement, il convient d'en souligner les enjeux, notamment en termes d'équilibre entre activités parentales et domestiques et de répartition sexuée des tâches au sein des ménages. Ainsi, en commentant les résultats de l'enquête du Matisse, l'interprétation irait vers une plus forte implication des pères dans les activités parentales par rapport aux activités domestiques puisqu'ils consacraient 1,6 fois moins de temps que les femmes aux activités parentales mais 3 fois moins de temps aux activités domestiques. Les résultats de l'enquête *Emploi du temps* semblent impliquer une interprétation opposée : les hommes consacraient 2,7 fois moins de temps aux activités parentales que les femmes mais 1,8 fois moins de temps aux activités domestiques.

les écarts de mesure du temps parental et du temps domestique entre les deux enquêtes

en heures par semaine

		Enquête « <i>Emploi du temps</i> »	Enquête Matisse-Tilburg
Homme en couple actif à temps complet (A)	Temps parental	3	13
	Temps domestique	13	11
	Temps parental + temps domestique	16	24
Femme en couple active à temps complet (B)	Temps parental	9	21
	Temps domestique	23	30
	Temps parental + temps domestique	32	51
Rapport entre femmes et hommes (B/A)	Temps parental	3	1,6
	Temps domestique	1,8	2,7
	Temps parental + temps domestique	2	2,1

Note : pour pouvoir établir la comparaison, le champ est élargi à l'ensemble des parents, sous condition qu'ils soient actifs à temps complet et les durées sont évaluées sur une semaine.

Sources : INSEE, enquête *Emploi du temps*, 1998-1999 ; pour l'enquête Matisse-Tilburg, « *Partage des temps et des tâches dans les ménages* », tableau 6 p. 23.

possibles, centrée sur les activités directement consacrées aux enfants. Si les hommes, dans l'enquête *Emploi du temps*, s'investissent moins dans les tâches parentales, c'est parce qu'elles correspondent à des tâches spécifiques plutôt proches du « maternage », notamment pour les très jeunes enfants. Au contraire, l'impression d'une plus forte implication des pères dans l'enquête du Matisse résulte d'une plus grande prise en compte des loisirs partagés.

La mesure du « temps parental » dans l'enquête *Emploi du temps* reflète donc plutôt une approche orientée vers le temps « contraint ». Elle doit être maniée avec précautions si l'on cherche à appréhender plus glo-

balement l'implication des parents dans la socialisation et l'éducation des enfants.

Un temps parental d'autant plus important que les enfants sont jeunes...

À côté des différences de sexe, les configurations familiales contribuent à expliquer les différences de temps consacré aux enfants. Ce temps dépend assez peu pour les mères de leur situation conjugale, surtout si l'on tient compte du fait que les mères isolées ont moins d'enfants et qu'ils sont en moyenne un peu plus âgés. Les courbes de tendance donnent une idée de l'évolution du temps

parental et domestique en fonction du sexe du parent, du nombre des enfants et de l'âge du plus jeune (graphiques 1a et 1b). En ce qui concerne le temps parental, l'âge du plus jeune enfant semble être un facteur beaucoup plus déterminant que le nombre total des enfants : le temps consacré par les mères, très élevé lorsque le dernier enfant est très jeune, décroît rapidement lorsqu'il prend de l'âge. L'écart entre hommes et femmes se réduit ainsi avec l'avancée en âge des enfants. Cela reste vrai même quand on tient compte d'autres variables comme l'âge des parents : c'est toujours l'âge du plus jeune enfant qui reste l'élément le plus déterminant. Le temps qui leur

est consacré par leur mère augmente toutefois plus lorsque la famille passe de un à deux enfants que lorsqu'elle passe de deux à trois. Cela tient sans doute au fait que le premier enfant dans une fratrie de trois enfants est plus souvent âgé de plus de 3 ans, et induit des tâches moins « spécifiquement » parentales.

... alors que le temps domestique est surtout lié à la taille de la famille

En revanche, pour le temps domestique, c'est le nombre d'enfants qui semble jouer le plus grand rôle, surtout pour les femmes : les mères en couple ayant au moins un enfant de moins de 15 ans consacrent ainsi 3h44 par jour aux tâches domestiques lorsque l'enfant est unique, 4h07 lorsqu'il y a deux enfants et 4h53 en moyenne lorsque la famille compte trois enfants ou plus. Comme le temps des pères est, pour sa part, relativement indépendant du nombre des enfants, la répartition est globalement plus égalitaire dans les ménages à enfant unique, où les femmes sont aussi plus souvent actives. Dans ce dernier cas, le degré d'implication de chacun des parents semble, entre outre, dépendre du sexe de l'enfant (encadré 3).

Le temps domestique semble, en outre, s'accroître avec l'âge du plus jeune enfant. C'est sans doute en partie l'effet d'un report des tâches directement liées aux enfants vers d'autres tâches domestiques moins spécifiques lorsque l'enfant devient plus âgé, par exemple la préparation des repas communs.

Une répartition du temps qui dépend de l'activité des conjoints

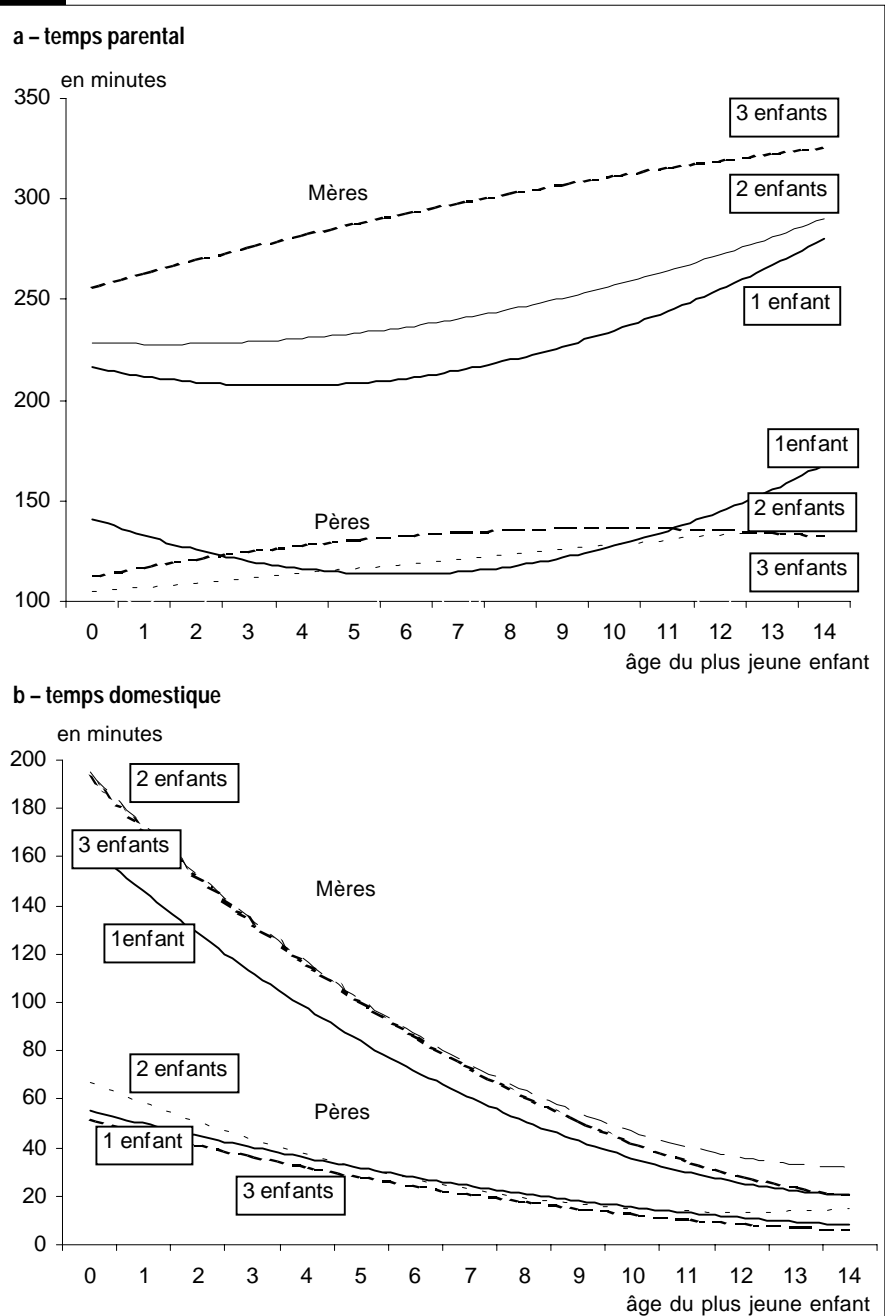
L'activité de la mère a bien sûr un impact important dans la spécialisation des rôles de chacun des conjoints. Le temps contraint total de

chacun des parents, ici défini comme la somme des activités professionnelles, domestiques et parentales, est en effet globalement équilibré entre les deux conjoints : les hommes en réalisent environ la moitié, que la femme travaille ou pas (tableau 2).

La charge quotidienne en temps « contraint », assurée par un couple, diminue cependant lorsque la femme est inactive. Cette diminution profite aussi aux pères puisqu'ils passent presque 40 minutes de moins par jour à effectuer des activités de temps



courbes de tendances du temps parental selon l'âge du plus jeune enfant et le nombre des enfants - pères en couple et ensemble des mères, temps parental et domestique



Lecture : une courbe de tendance permet de lisser des données pour obtenir un profil d'évolution. Seule l'allure des courbes peut donc être commentée et les chiffres ne peuvent être lus directement car certaines valeurs sont modifiées pour se rapprocher d'un profil lisse, surtout aux extrémités de la courbe.
Source : INSEE, enquête Emploi du temps, 1998-1999.

T
02

**temps quotidien total du ménage et participation des pères
au sein des couples où le père est actif occupé**

	Temps parental	Temps domestique	Temps professionnel	Temps contraint total
Temps total moyen effectué par les deux parents				
Femme active à temps complet	1h46	5h21	11h18	18h25
Femme active à temps partiel	1h49	5h46	10h12	17h38
Femme inactive	2h29	6h57	6h24	15h51
Temps moyen effectué par le père				
Femme active à temps complet	0h32	2h04	6h18	8h54
Femme active à temps partiel	0h28	2h00	6h11	8h39
Femme inactive	0h25	1h40	6h15	8h20
Part moyenne du temps effectuée par le père (2)				
Femme active à temps complet	29 %	34 %	57 %	47 %
Femme active à temps partiel	22 %	29 %	64 %	47 %
Femme inactive	16 %	21 %	96 % (1)	49 %

1. Le temps professionnel inclut aussi la recherche d'emploi, le travail scolaire, et de ce fait le temps professionnel des inactifs n'est pas tout à fait nul.

2. Les chiffres de cette partie ne correspondent pas au rapport des temps moyens qui figurent au-dessus pour deux raisons :

- Il s'agit d'une moyenne des ratios observés au sein de chaque couple, mais seulement pour les couples concernés. Comme tous les couples n'ont pas eu d'activité parentale, domestique ou professionnelle dans la journée, la base de calcul n'est pas toujours la même.
- La moyenne des ratios qui figure ici permet d'attribuer à l'arbitrage de chaque couple la même importance, qu'il porte sur un total de temps contraint élevé ou non. Lorsque le total est élevé, le temps comprend beaucoup de temps professionnel, donc il est favorable aux hommes. Lorsque le niveau est plus faible, il est en général plus favorable aux femmes. Pour les couples dont la femme est inactive, cela recoupe de fait les différences entre journées travaillées et non travaillées.

Lecture : au sein d'un couple dont l'homme est actif occupé et la femme active occupée à temps plein, le temps contraint total, somme des trois autres temps portés ici, est de 18h25. 8h54 sont en moyenne réalisées par le père, ce qui représente 47 % du total en moyenne.

Source : INSEE, enquête Emploi du temps, 1998-1999.

contraint. Par contre, moins la femme consacre de temps à l'activité professionnelle, plus la répartition des tâches est spécialisée au sein du couple : les hommes réduisent leur temps domestique et parental, les femmes augmentent le temps qu'elles consacrent à ces activités. Deux interprétations peuvent à cet égard coexister : plus la femme est active, plus l'homme s'impliquerait dans les tâches domestiques et parentales. D'un autre côté, plus les enfants sont jeunes ou nombreux, plus les tâches domestiques et parentales peuvent prendre une ampleur importante dans le temps total du ménage et plus la spécialisation des rôles pourrait inciter les femmes à se retirer du marché du travail.

**Un partage des tâches différent
chez les ménages
de cadres et d'ouvriers**

Prise globalement, la répartition du temps contraint total entre les deux conjoints dépend assez peu de leur

6

E•3

Une influence du sexe des enfants sur les comportements des parents ?

Pour analyser l'effet du sexe des enfants sur le comportement des parents il faut pouvoir isoler le temps consacré à chaque enfant. Le seul cas où l'on peut vraiment le mesurer est celui des enfants uniques, la contrepartie étant bien sûr la réduction du champ d'analyse. L'effet du sexe semble tout de même assez marqué : le temps parental est globalement un peu plus important lorsque l'enfant est un garçon. De plus, les hommes réduisent leur participation aux tâches domestiques lorsque le seul enfant présent est une fille alors que les femmes ont tendance à l'augmenter. En conséquence, la répartition des tâches domestiques est plus égalitaire lorsqu'un garçon est présent au sein du ménage que lorsque l'enfant unique est une fille.

les couples à enfant unique, l'effet du sexe de l'enfant

	temps exprimé en minutes			
	Mères		Pères	
	Temps parental	Temps domestique	Temps parental	Temps domestique
L'enfant a moins de 3 ans				
Garçon (122 cas)	160	201	52	149
Fille (111 cas)	140	208	47	116
<i>Rejet du test d'égalité avec x % d'erreur</i>	8 %	38 %	40 %	4 %
L'enfant a entre 3 et 14 ans				
Garçon (163 cas)	53	215	26	135
Fille (146 cas)	56	250	20	115
<i>Rejet du test d'égalité avec x % d'erreur</i>	28 %	2 %	7 %	13 %

Lecture : pour chaque tranche d'âge, on distingue les ménages où l'enfant unique est une fille et celui où c'est un garçon. La troisième ligne correspond à la probabilité que l'écart de comportement entre les ménages comprenant une fille et ceux comprenant un garçon soit nul compte tenu des marges d'erreur. Par exemple, les mères des garçons de moins de 3 ans leur consacrent 160 minutes et les mères de filles de moins de trois ans 20 minutes de moins. Cette différence est significative au seuil de 8 %. Pour le dernier groupe, la dernière colonne correspond aux temps domestiques de l'enfant de plus de 15 ans.

Source : INSEE, enquête Emploi du temps, 1998-1999.

catégorie socioprofessionnelle⁵. Au sein des couples dont la femme est inactive, les pères réalisent de 47 % du temps contraint total du ménage lorsqu'ils sont ouvriers ou employés à 52 % lorsqu'ils sont cadres ou membres des professions intermédiaires. Dans les couples comprenant deux actifs, l'homme réalise de 46 % à 49 % du temps total contraint selon les catégories socioprofessionnelles des deux conjoints.

La situation est par contre plus contrastée pour la répartition des tâches domestiques et parentales (graphique 2). Ainsi, pour les couples de deux actifs dont l'un au moins est indépendant, le partage est très inégalitaire. Dans les ménages comprenant deux cadres ou professions intermédiaires, l'homme participe un peu plus aux tâches parentales que dans ceux qui comprennent deux ouvriers ou employés.

Ce sont les couples dont la catégorie socioprofessionnelle est différente qui présentent par ailleurs les plus forts contrastes. Le partage est ainsi plus égalitaire au sein des couples composés d'une femme cadre ou de profession intermédiaire et d'un homme ouvrier ou employé. Le cas

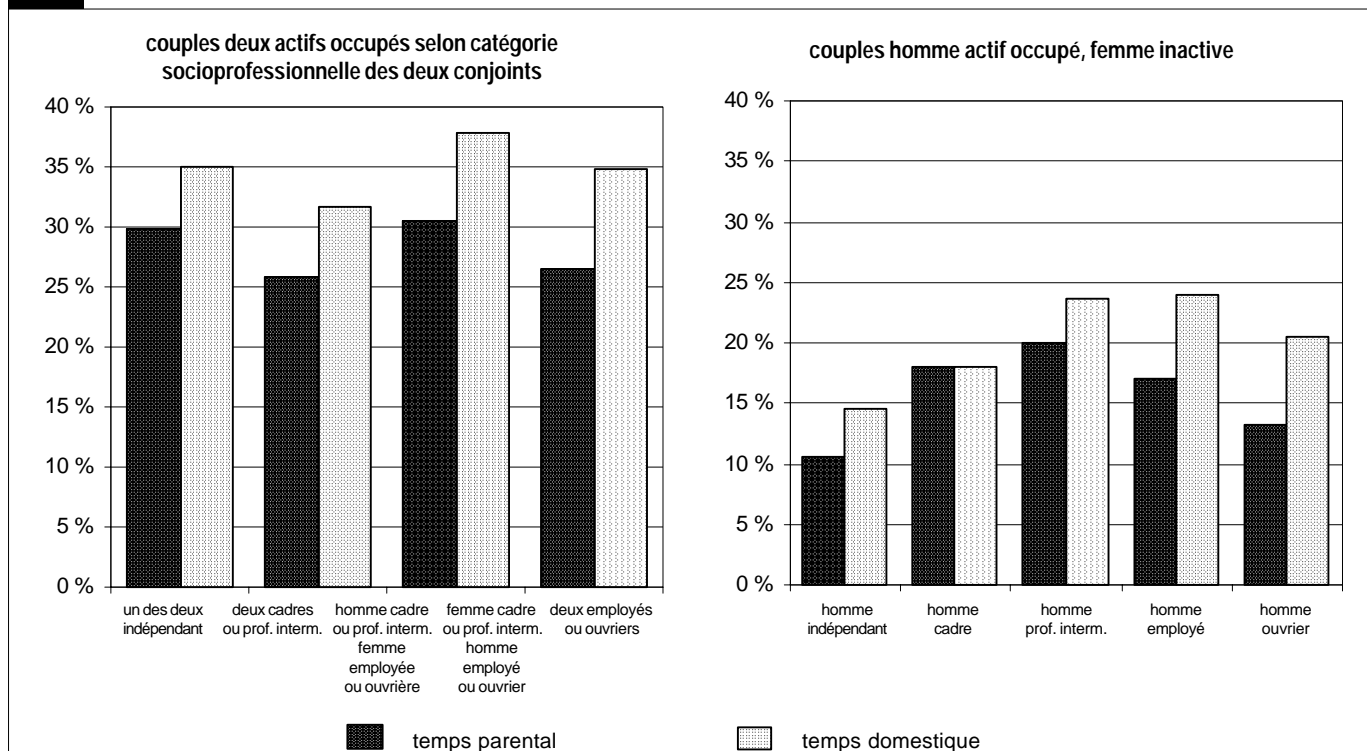
symétrique (homme cadre ou de profession intermédiaire, femme ouvrière ou employée) semble par contre induire une répartition plus inégalitaire. Mais il faut tenir compte du temps partiel qui est plus fréquent dans cette dernière configuration : le partage du temps est en effet plus égalitaire quand les deux conjoints occupent un emploi à temps plein, alors que la spécialisation est plus forte si la femme est à temps partiel.

Dans les couples composés d'une inactive et d'un actif occupé, une très forte spécialisation s'exerce dans les ménages d'indépendants. Lorsque leur conjointe est inactive, les pères employés ou de profession intermédiaire sont ceux qui participent le plus aux tâches domestiques et parenta-

5. La classification de la catégorie socioprofessionnelle est simplifiée : les agriculteurs sont regroupés avec les artisans, commerçants, chefs d'entreprise sous le terme d'« indépendants », les cadres avec les professions intermédiaires et les employés avec les ouvriers.

G
02

proportions du temps quotidien total domestique et parental des couples effectuées par les pères



Lecture : les catégories socioprofessionnelles ont été regroupées pour constituer quelques catégories qui prennent en compte la position des deux parents au sein du couple. « Cadre » désigne la catégorie socioprofessionnelle « Cadres et professions intellectuelles supérieures », « prof. interm. » les Professions intermédiaires. « Indépendant » désigne le regroupement de deux catégories « Agriculteurs » et « artisans, commerçants, chefs d'entreprise ».

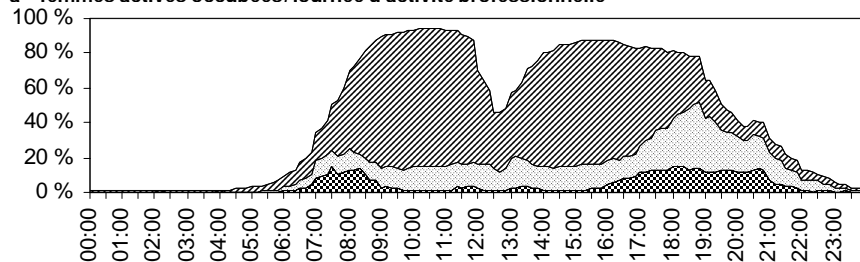
À droite figurent les couples où l'homme est actif et la femme inactive, selon la catégorie sociale simplifiée de l'homme. Ainsi, la première colonne à gauche se lit « Les hommes agriculteurs, artisans, commerçants ou chefs d'entreprise dont la femme est inactive effectuent en moyenne 11 % du temps parental total du ménage et 14 % du temps domestique ». La première colonne de la partie droite se lit « Dans les couples où les deux parents sont actifs et au moins un des deux conjoints est agriculteur, artisan, commerçant ou chef d'entreprise, les hommes effectuent 17 % des tâches parentales et 19 % des tâches domestiques ».

Source : INSEE, enquête Emploi du temps, 1998-1999.

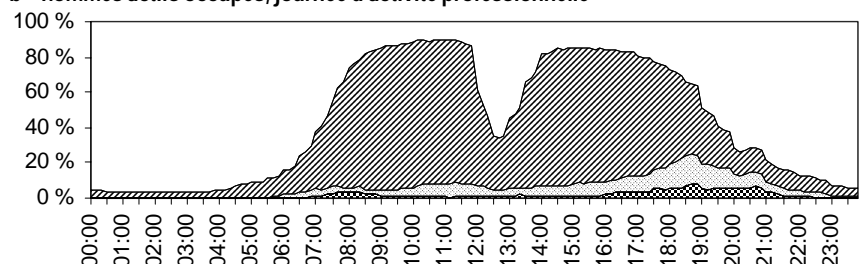
G
03

les journées des parents d'enfants de moins de 15 ans

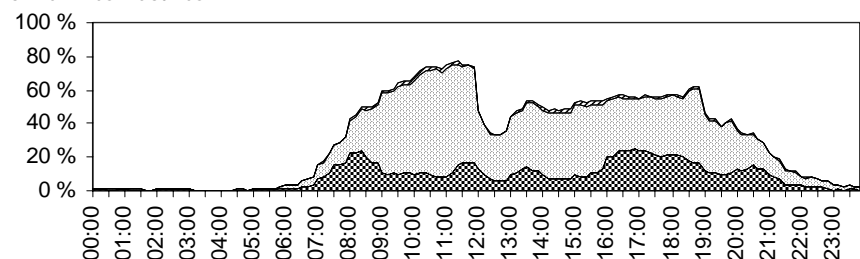
a - femmes actives occupées, journée d'activité professionnelle



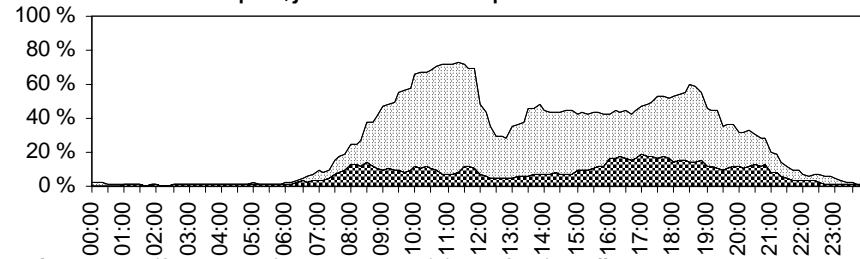
b - hommes actifs occupés, journée d'activité professionnelle



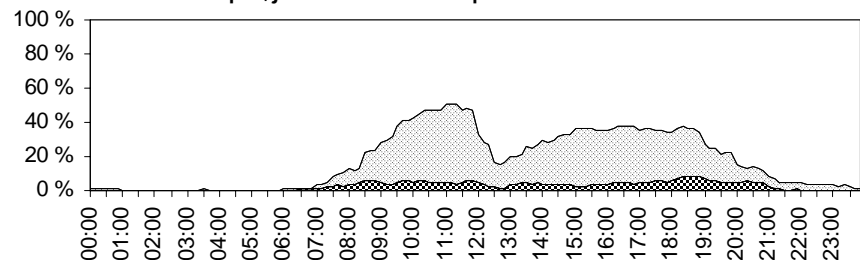
c - femmes inactives



d - femmes actives occupées, journée sans activité professionnelle



e - hommes actifs occupés, journée sans activité professionnelle



□ autres ▨ temps professionnel ▩ temps domestique ▤ temps parental

Lecture : la catégorie « autres » regroupe le temps de sociabilité, le temps libre et le temps physiologique et le temps de transport (hors trajets professionnels ou liés aux enfants). Par « Femmes inactives », on entend ici l'ensemble des femmes qui ne sont pas actives occupées. Parmi celles-ci se trouvent des étudiantes ou des chômeuses qui peuvent être comptées en temps professionnel (recherche d'emploi...). C'est pourquoi la catégorie temps professionnel, même faible, reste présente. Par contre, un jour non travaillé est un jour par définition sans temps professionnel.

Ces graphiques s'interprètent en termes de pourcentage de la catégorie considérée. Ainsi, entre 0h00 et 0h10, la grande majorité des femmes sont en train de réaliser une activité classée en « autres » (elles dorment en fait pour la plupart). Par contre, à 13h20 pour les femmes actives un jour travaillé (graphique A), 43 % sont en train de travailler, 8 % effectuent une activité de loisir, 16 % effectuent des tâches domestiques et 4 % s'occupent de leurs enfants et 37 % font autre chose (sans doute pour la plupart elles prennent leur repas).

Source : INSEE, enquête Emploi du temps 1998-1999.

les. Les pères cadres et ouvriers prennent une part moins importante aux activités non professionnelles que les autres conjoints d'inactives mais les pères cadres se distinguent en investissant autant le champ parental que domestique.

Ces résultats semblent donc à la fois refléter les contraintes liées à la charge que représente le temps de travail pour les différentes catégories socioprofessionnelles et l'existence de conceptions différenciées des rôles de chaque sexe.

Des activités domestiques et parentales qui allongent la journée des femmes qui travaillent

Les interrogations sociales autour des « temps sociaux » se sont déplacées au cours du temps. Dans les années 70 et 80, la priorité était de quantifier le travail non rémunéré par rapport au travail rémunéré, tandis qu'aujourd'hui les questions sont davantage orientées autour de la « conciliation entre vie familiale et vie professionnelle ». Avec cet angle d'analyse, l'articulation entre les différentes activités et les rythmes de vie des individus deviennent aussi importants que la seule mesure des durées des activités. Une question importante porte, à cet égard, sur la manière dont les parents gèrent l'articulation de ces contraintes avec celle du temps total dont ils disposent.

Une première approche de la façon dont ces rythmes s'agent est fournie par l'observation des activités quotidiennes (graphique 3). Les journées sont ici distinguées, pour les actifs, selon qu'elles donnent ou non lieu à la pratique d'une activité professionnelle.

Les jours d'activité professionnelle, les rythmes du temps parental et du temps domestique épousent étroitement les horaires d'activité professionnelle. Ceci est particulièrement marqué dans l'emploi du temps des

femmes avec ce qui est communément désigné comme la « double journée de travail » (graphiques 3 a et 3b). Les tâches parentales et domestiques sont repoussées vers les extrémités de la journée. Cela conduit à une journée d'activités contraintes plus étendue pour les femmes que pour les hommes. Les jours où elles travaillent, la première activité est en moyenne réalisée à 7h20. Les hommes ont en moyenne commencé un peu plus tôt, à 7h10. Mais en fin de journée, la dernière tâche professionnelle, domestique ou parentale est réalisée en moyenne à 21h00 pour les femmes, dès 20h20 pour les hommes.

Par ailleurs, les tâches parentales du matin sont plus particulièrement le fait des femmes : 48 % des mères ont réalisé au moins une activité parentale avant de commencer leur activité professionnelle contre seulement 16 % des pères. L'écart est moins important après la journée de travail puisque 56 % des femmes se sont occupées des enfants, contre 29 % des hommes.

Ceci s'explique en premier lieu par des différences de contraintes professionnelles : tandis que seuls 39 % des pères ayant travaillé le jour de l'enquête ont répondu que leurs rythmes de travail leur permettent d'être « toujours » ou « le plus souvent » présents

auprès de leurs enfants le matin, 69 % des femmes ont donné la même réponse⁶. Cependant, le lien entre la réponse à cette question et les tâches parentales effectivement réalisées le matin avant le travail n'est pas systématique. Même parmi ceux qui se disent « toujours » ou « le plus souvent » disponibles, seuls 25 % des pères se sont spécifiquement occupés de leurs enfants le matin de l'enquête contre 55 % des mères. Ces écarts se renforcent encore lorsqu'un enfant de moins de 3 ans est présent dans le ménage. Les contraintes de rythme professionnel, du moins telles qu'elles sont déclarées par les individus, ne semblent donc pas expliquer à elles seules les différences de comportements des parents. À cela il faut ajouter que les contraintes de rythmes professionnels sont elles-mêmes liées aux normes de comportement qui déterminent, selon le sexe, la façon dont elles sont choisies, subies ou négociées avec le conjoint ou l'employeur.

Pour les femmes inactives, des rythmes liés à ceux du conjoint et des enfants

Pour les femmes inactives, les horaires de début et de fin des tâches domestiques et parentales sont assez proches de ceux des femmes qui travaillent. Ainsi, les femmes inactives effectuent en moyenne leur première tâche parentale ou domestique en moyenne à 8h10 et la dernière à 20h50⁷. Par contre, alors que les femmes actives concentrent leurs activités domestiques et parentales aux extrémités de la journée, les femmes inactives voient les leurs plus fortement marquées par les rythmes scolaires. Ainsi, le temps parental est plus important vers 8h00 et après 16h00 ainsi que le midi, aux heures de rentrée et de sortie des classes. Le temps domestique est réalisé essentiellement le matin et sur des tranches horaires qui correspondent à la

préparation des repas. Cela laisse aux inactives une marge de temps libre plus importante l'après-midi. Le temps des mères inactives n'est donc pas dépourvu de contraintes horaires mais celles-ci apparaissent surtout liées aux activités des autres membres du ménage, des enfants en particulier. Ceci est également manifeste dans la différence entre la semaine et le week-end : les femmes inactives réduisent leur temps contraint le samedi et le dimanche d'environ un quart par rapport aux jours de semaine (leur temps contraint moyen passe de 7h52 à 6h04). Elles organisent donc leur activité de manière à disposer de davantage de temps libre le week-end, même si la réduction du « temps contraint » les concerne moins que les actives (qui le réduisent d'environ un tiers).

Un report sur les jours sans activité professionnelle

Cette alternance entre jours de semaine et jours de week-end ou, ce qui est très similaire pour les actifs, entre journées travaillées et journées non travaillées donne particulièrement l'occasion d'observer les écarts entre les rôles des deux parents. En effet, le redéploiement des tâches domestiques et parentales s'effectue en grande partie sur les journées non travaillées et c'est justement au cours de ces journées que les différences entre hommes et femmes sont les plus marquées.

Ainsi pour les femmes actives, les journées sans activité professionnelle représentent également des journées chargées (graphiques 3d et 3e). Elles ressemblent alors beaucoup à celles des femmes inactives : les tâches domestiques prennent surtout place le matin et autour des repas (c'est assez net notamment avant et après le repas du midi). Ces journées non travaillées sont plus fréquentes chez les femmes que chez les hommes, notamment en raison de la pratique du

6. La question était posée aux actifs occupés et formulée ainsi : « Vos horaires vous permettent-ils d'être présent auprès de vos enfants le matin ? » avec comme réponses possibles « Toujours », « Le plus souvent », « Quelquefois », « Jamais ».

7. Cela revient à étendre la notion des horaires de travail (distinctes du nombre d'heures effectuées) aux activités contraintes non professionnelles.

temps partiel⁸. Le temps parental suit de ce fait quelque peu les rythmes scolaires, car ces journées sans activité professionnelle correspondent parfois à des jours de scolarisation des enfants, notamment les mercredis ou samedis matins.

Les jours où ils ne travaillent pas, le temps domestique des hommes est moins structuré par la préparation des repas et s'étend plutôt sur l'ensemble de la matinée et de l'après-midi, ce qui correspond mieux aux tâches domestiques plus traditionnellement masculines que sont les courses, le bricolage ou le jardinage.

Davantage de « temps contraint » pour les femmes les jours non travaillés

Pour les actifs, la comptabilisation du temps total contraint, se-

lon que la journée est ou non avec activité professionnelle, confirme cette idée d'un report vers les jours non travaillés. C'est en effet surtout les jours sans activité professionnelle que la présence d'enfants renforce le déséquilibre des charges entre conjoints. Ainsi, une mère active qui a un enfant de moins de 3 ans ne réduit ses activités « contraintes » que d'un tiers lorsqu'elle ne travaille pas, contre plus de la moitié pour un homme dans la même situation (tableau 3).

Ce « report inégal » se traduit également dans les heures de première et de dernière activité contrainte. Même sans enfant, l'amplitude des journées féminines sans activité professionnelle est plus importante que celle des journées masculines alors que pour les journées d'activité professionnelle, l'amplitude est équiva-

lente. Cet écart se renforce lorsque des enfants, surtout jeunes, sont présents. De ce fait, alors que les hommes jouissent d'une véritable alternance entre jours travaillés et jours de repos, les journées sans activité professionnelle des femmes actives sont quasiment aussi longues que les jours où elles travaillent. Ainsi, avec un enfant de moins de 3 ans, les jours

8. Les femmes actives à temps plein ont en moyenne une durée hebdomadaire de travail plus restreinte que les hommes et les journées non travaillées sont plus fréquentes pour elles. Cela est dû aux spécificités de l'emploi féminin : répartition différente dans les secteurs d'activité, statut d'indépendante moins fréquent.

T 03 le temps total contraint

Le temps contraint total d'une femme active (en heures et minutes)

	Sans enfant de moins de 15 ans		Avec enfant de moins de 15 ans		Avec enfant de moins de 3 ans	
Journée avec activité professionnelle (A)	10h30		10h58		11h24	
Journée non travaillée (B)	5h03		6h35		7h26	
Moyenne (C)	8h48		9h17		9h34	
Rapport entre journées non travaillées et travaillées (D=A/B)	48 %		60 %		65 %	
Proportion de journées avec activité professionnelle (E)	69 %		62 %		54 %	
Heures moyennes de la première et de la dernière des activités contraintes lors des journées avec activité professionnelle (F)	7h30	20h40	7h20	21h00	7h00	21h10
Heures moyennes de la première et de la dernière des activités contraintes lors des journées sans activité professionnelle (G)	9h20	19h40	8h40	20h20	7h20	21h20

Le temps contraint total d'un homme actif (en heures et minutes)

	Sans enfant de moins de 15 ans		Avec enfant de moins de 15 ans		Avec enfant de moins de 3 ans	
Journée avec activité professionnelle (A)	9h58		10h34		10h34	
Journée non travaillée (B)	3h27		4h18		4h26	
Moyenne (C)	8h16		8h44		8h50	
Rapport entre journées non travaillées et travaillées (D=A/B)	35 %		41 %		42 %	
Proportion de journées avec activité professionnelle (E)	74 %		71 %		72 %	
Heures moyennes de la première et de la dernière des activités contraintes lors des journées avec activité professionnelle (F)	7h10	20h00	7h00	20h10	7h00	20h20
Heures moyennes de la première et de la dernière des activités contraintes lors des journées sans activité professionnelle (G)	10h10	18h10	9h40	19h00	9h10	19h30

Lecture : une femme active dont le plus jeune enfant a entre 3 et 15 ans (seconde colonne) a une activité professionnelle sur 62 % (E) de ses journées, ses activités contraintes (temps domestique, temps parental et temps professionnel) représentent alors près de 11h00 (A) et s'étalent en moyenne de 7h20 à 21h00 (F). Lors des autres journées, sans activité professionnelle, elle passe en moyenne 6h30 environ (B) à effectuer des tâches domestiques ou parentales, la première étant réalisée en moyenne vers 8h40 et la dernière vers 20h20 (G). En moyenne, pour l'ensemble des journées, et en tenant compte de la proportion des journées travaillées et non travaillées, les activités contraintes représentent 9h17 (C). Enfin, le temps contraint d'une journée sans activité professionnelle représente pour ces femmes en moyenne 60 % de celui des journées d'activité professionnelle (D).

Source : INSEE, enquête *Emploi du temps* 1998-1999.

d'activité professionnelle, une femme effectue en moyenne, sa première tâche contrainte à 7h00 et la dernière à 21h10. Les jours où elle ne travaille pas, la différence d'amplitude est mineure puisque les activités contraintes démarrent en moyenne à 7h20 pour s'achever vers 21h20, soit 10 minutes en moins. Pour les hommes ayant un enfant de moins de 3 ans, la différence reste beaucoup plus importante : de 7h00 à 20h20 les jours d'activité professionnelle, de 9h10 à 19h30 les autres jours, soit une réduction de l'amplitude de trois heures. Si les journées sans activité professionnelle sont tout de même moins lourdes que les autres pour les mères comme pour les pères, elles s'étendent de façon plus importante pour les premières.

Tous ces éléments semblent montrer une plus grande similarité entre journées d'activité professionnelle et de repos pour les mères, alors que les hommes conservent mieux l'opposition dans leur emploi du temps hebdomadaire entre jours travaillés et jours de repos.

Les moments de disponibilité des parents qui travaillent : les mères le matin, le soir et le mercredi

Pour appréhender la façon dont les conjoints ajustent entre eux les contraintes communes de présence, l'enquête *Emploi du temps* permet de rapprocher les activités des deux membres du couple interrogés le même jour. Ceci est particulièrement intéressant au sein des couples bi-actifs. Leurs activités peuvent à cet égard être réparties en quatre situations : la mère est seule disponible, le père est seul disponible, les deux

sont disponibles, aucun des deux n'est apparemment disponible. Un conjoint est considéré comme disponible s'il est présent au domicile ou s'il est avec un autre membre du ménage. Cette évaluation n'est bien sûr qu'une approximation car certaines situations sont mal repérées, notamment lorsque les deux membres du couple sont ensemble sans les enfants. Par ailleurs, une personne peut être à son domicile alors que les enfants sont absents, ou encore trop absorbée par d'autres tâches pour s'en occuper⁹. L'intérêt essentiel de cette approche est toutefois de repérer les moments où un seul des

deux parents est susceptible de s'occuper des enfants.

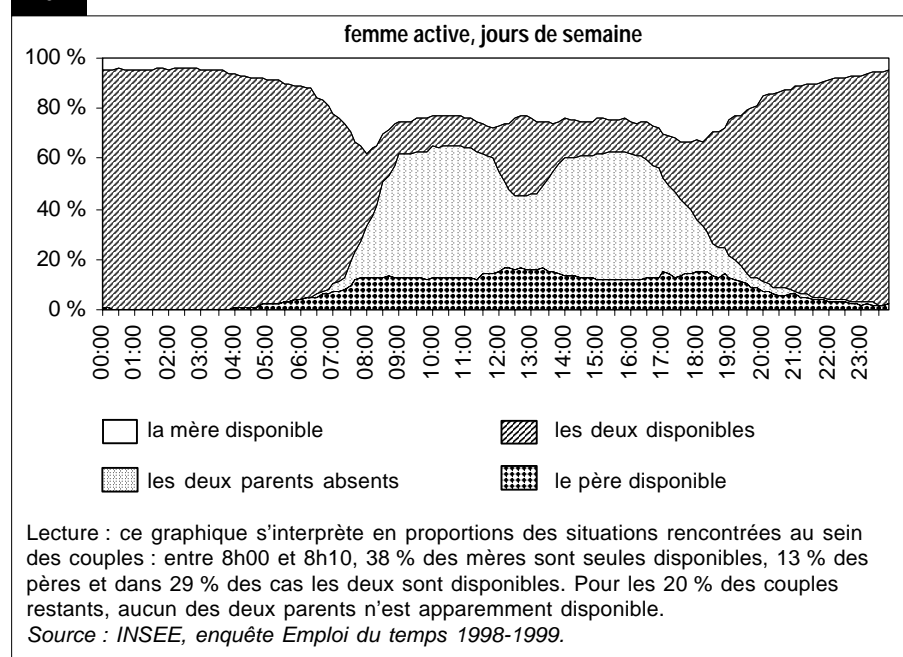
Les quatre situations ne sont évidemment pas réparties uniformément dans l'emploi du temps hebdomadaire et journalier des parents (tableau 4 et graphique 4). Les parents sont la plupart du temps tous les deux disponibles la nuit, puisque ce temps de disponibilité comprend le temps de sommeil. Cette disponibilité est accrue le week-end. Le plus intéressant est cependant l'analyse des moments où seul un des deux parents est présent : ceux où la femme est seule disponible sont beaucoup plus fréquents que ceux où le père est seul disponible,

T.04 répartition de la disponibilité des couples selon la période de la semaine puis en heures

Période de la semaine	Semaine sauf mercredi	Mercredi	Samedi	Dimanche
Deux parents disponibles	13h12	12h47	18h05	20h22
Père seul disponible	2h00	1h47	1h51	0h56
Mère seule disponible	4h04	5h19	3h02	2h10
Les deux absents	4h44	4h07	1h02	0h32
Ensemble de la journée	24h	24h	24h	24h

Source : INSEE, enquête *Emploi du temps* 1998-1999.

G.04 répartition de la disponibilité selon les moments de la journée au sein des couples bi-actifs



9. Ce temps de disponibilité comprend également le temps de sommeil. Mais cela se justifie d'une certaine manière puisque si les deux parents sont absents, ils doivent faire appel à une aide extérieure pour la garde des enfants.

même en semaine et lorsque la femme est active. Mais surtout, ces moments sont répartis de façon différente, à la fois dans la journée et dans la semaine. Ainsi les jours de semaine, les femmes actives sont plus fréquemment seules disponibles en début et en fin de journée, ainsi qu' autour de la pause méridienne. Ceci est encore plus vrai le mercredi puisque la durée moyenne de disponibilité de la mère seule augmente d' environ une heure alors que celle où le père ou les deux parents sont disponibles n' est pas modifiée.

Au delà du temps total consacré aux activités parentales ou domestiques, ce sont donc aussi plus souvent

les femmes qui se trouvent au bout du compte « disponibles » pour s' adapter au rythme des enfants. La répartition traditionnelle des rôles im-

prègne donc toujours très largement les comportements, et les évolutions sur ces questions apparaissent très lentes¹⁰. ●

Pour en savoir plus

- **BROUSSE Cécile**, « La répartition du travail domestique entre conjoints reste très largement spécialisée et inégale », *France portrait social 2000-2001*, p135-151.
- **DUMONTIER Françoise et PAN KE SHON Jean-Louis (janvier 2000)**, « Enquête emploi du temps 1998-1999, description des activités quotidiennes », *Insee Résultats, série Consommation et modes de vie*, n° 101-102.
- **DUMONTIER Françoise et PAN KE SHON Jean-Louis (octobre 1999)**, « En treize ans, moins de temps contraints et plus de loisirs », *Insee Première*, n° 675.
- **BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès (dir.), BUFFIER-MOREL Martine, RIVIER Sabine (2001)**, « Partage des temps et des tâches dans les ménages », *Cahier Travail et emploi, La Documentation Française, Paris*.
- **BARRERE-MAURISSON Marie-Agnès, RIVIER Sabine et MARCHAND Olivier (mai 2000)**, « Temps de travail, temps parental. La charge parentale, un travail à mi-temps », *Premières synthèses, DARES n° 20.1*.
- **MAURIN Éric**, « Types de pratiques, types de journées et déterminants sociaux de la vie quotidienne », *Économie et Statistique*, n° 223, *INSEE, juillet- août 1989*.

10. Voir à ce sujet la comparaison des emplois du temps réalisée par Jean-Louis PAN KE SHON et Françoise DUMONTIER : entre 1986 et 1999, les activités domestiques croissent un peu pour les hommes et diminuent un peu pour les femmes mais « hommes et femmes sont toujours inégaux face aux activités domestiques ».